

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2024)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Stratégie face au Hamas  
**Autor:** Dupuy, Emmanuel  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1055419>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Proche Orient

## Stratégie face au Hamas

**Emmanuel Dupuy**

Président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE), enseignant en géopolitique à l'Université catholique de Lille, à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) et à EDC Paris Business School

**A**u-delà de la sidération initiale née des attaques, massacres et atrocités commises par le Hamas et le Djihad Islamique, le 7 octobre dernier, qui a semblé prendre de court les forces armées de *Tsahal*, ses services de renseignement, la société israélienne et l'opinion publique mondiale, ce sont désormais, les graves conséquences induites par l'attaque des terroristes palestiniens sur le plan de la stabilité régionale qui sont devenus le principal sujet de préoccupation planétaire.

Comme en 1948, 1967 et 1973, les préoccupations des pays arabes voisins, tout comme la légitimité palestinienne à un état, sont venus réveiller une certaine forme d'unité, notamment dans les « rues arabes », alors même que ce certains de ses mêmes états étaient engagés dans un processus de normalisation avec Tel-Aviv, à l'instar de l'Egypte, depuis les accords de Camp David, en 1978 ; la Jordanie, depuis les accords de Wadi Araba, en 1994 ; et, par le biais des Accords d'Abrahams, depuis l'automne 2020, le Maroc, le Soudan, les Emirats arabes Unis et Bahreïn.

Sur le plan opérationnel, les failles sécuritaires sont accablantes quant à la prise à défaut de l'inviolabilité des frontières d'Israël. Celles-ci, supposément sanctuarisées, par le truchement de son système de défense sol-air « *Iron Dome Air Defence Missile System* » – prétendument infaillible depuis sa mise en service en 2011 – n'a pu détruire la totalité des quelques 5000 roquettes tirées depuis la bande de Gaza. Avec un taux de réussite – déjà exceptionnel – de 90% d'interception, quelques 400-500 roquettes ont pu ravager les principales localités du sud d'Israël, à l'aune, sinistre, du nom de l'opération « *Déluge d'Al-Aqsa* » lancée par le Hamas et le Djihad Islamiste.

Par ailleurs, près de 2500 terroristes du Hamas, notamment ses brigades *Izz al-Din-al-Qassam* et du Djihad Islamique ont pu réduire à néant, en quelques heures, le mur protecteur érigé par Israël et provoquer la mort de 1400 Israéliens, dont près de 300 de militaires, dont trente binationaux franco-israéliens, et ce à la stupeur générale mondiale.

Le sort tragique des 222 otages – dont vraisemblablement 9 sont franco-israéliens – encore retenus par l'organisation terroriste palestinienne dans la bande de Gaza est aussi un sujet de vive préoccupation, mobilisant acteurs

régionaux (Egypte, Qatar, Turquie, Arabie Saoudite, Irak, EAU) et internationaux (USA, France, Allemagne, Italie, Canada, Vatican, Chine) dans des approches et objectifs radicalement différents.

Cette réalité vient d'ailleurs confirmer le profond fossé que la question israélo-palestinienne n'a cessé de mettre en exergue depuis la création de l'état d'Israël, en mai 1948, et la première des centaines de vaines résolutions onusienennes ; à l'instar de la résolution 181 de 1947 ou encore, la résolution 242 de 1967, actant le plan de partage de la Palestine en deux états.

Sans oublier, bien sûr, les trop nombreuses victimes civiles et terroristes, suite aux bombardements de *Tsahal* sur une bande de Gaza, prenant au piège 2,1 millions de Gazaouis, ayant provoqué le décès de plus de 4600 palestiniens et occasionné plus de 13 000 blessés, en dépit de l'appel insistant à l'ouverture de corridors humanitaires et le déplacement des Palestiniens vers le sud de l'enclave. Sur ce dernier point, force est de constater, néanmoins que c'est bel et bien le Hamas qui empêche les habitants de Gaza de fuir les zones qu'Israël a prévenu de frapper, voire d'envahir, dans le cadre de son opération « *Epées de fer* » dont la dimension terrestre ne fait guère plus de doute, visant à « éradiquer » le mouvement islamiste.

Ainsi, la teneur des frappes aériennes israéliennes sur une bande de Gaza de 365 km<sup>2</sup>, mais qui, avec une population de 2,1 millions est une des plus fortes densités démographiques au monde (13 000 habitants/Km<sup>2</sup>) interroge, aussi, les règles mêmes du droit international des conflits armés, dans sa déclinaison des conventions de Genève de 1949.

Ces tragiques événements viennent confirmer, en outre, la fragilité du système multinational onusien et mettre en exergue un *hiatus* aggravant entre les pays, reconnaissant la légitimité d'Israël d'exciper de l'article 51 – autorisant la légitime défense d'un état face à une attaque contre son intégrité territoriale – de la Charte de San Francisco, créant les Nations Unies, en juin 1945. Par ailleurs, les autres états qui, en défendant, le droit des Palestiniens à la création d'un Etat internationalement reconnu et, en appelant à une forme de « désescalade », n'en jouent pas moins – le plus souvent à leur corps défendant – le jeu pervers du Hamas, qui use et abuse de cette légitime

cause pour mener à bien son objectif de destruction de l'état d'Israël, depuis sa création en 1947, nonobstant le retrait, depuis 2017, de l'article demandant spécifiquement la destruction d'Israël.

Il convient aussi de rappeler que cet objectif nihiliste va à *contrario* du Fatah et de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) qui en avait définitivement abandonné l'objectif, en avril 1996, en abrogeant sa charte fondatrice, datant de 1964.

Certes, l'instabilité politique chronique, née des réformes judiciaires et constitutionnelles impopulaires, induite par le 6<sup>e</sup> gouvernement de Benyamin Netanyahu, depuis décembre 2022- principalement sous la coupe des partis juifs nationalistes orthodoxes, semblerait fournir une première explication aisée. Il convient de rappeler que ces derniers étaient plus prompts à défendre les colonisations illégales de Cisjordanie que soucieux de réengager le dialogue avec l'Autorité palestinienne et son chef, Mahmoud Abbas, même si ce dernier pâtit négativement de l'impossibilité à organiser une élection depuis 2006, à Ramallah.

Ce n'est, cependant pas la seule raison explicative du grave fiasco sécuritaire et du drame que vivent les familles israéliennes endeuillées, même, si indéniablement la responsabilité politique du premier ministre israélien est ouvertement posée. Il en est de même pour celle de son ministre de la sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, multi-incipué, que même le président de la République, Isaac Herzog qualifiait « d'inquiétude » pour Israël. Il en va aussi avec le ministre de la défense, Yoav Gallant, qui a déclaré vouloir « éradiquer » le Hamas et le Djihad Islamique et qui semble se placer dans les pas de son mentor en politique et au sein de Tsahal, Ariel Sharon.

Pour rappel, une grande majorité des Israéliens souhaitent que Benyamin Netanyahu démissionne et reconnaît la légitimité du Cabinet de guerre mis en place, le 11 octobre dernier, dans la grave période de crise que traverse Israël, associant le principal opposant de l'actuel premier ministre, l'ancien ministre de la défense, Benny Gantz. La perspective d'un gouvernement d'union nationale, réunissant les anciens premiers ministres, Naftali Bennett et Yaïr Lapid, recueille aussi l'adhésion d'une large frange de l'opinion publique israélienne.

Par ailleurs, la pusillanimité des états européens – au premier titre desquels la France – qui s'étaient, pourtant démenés en faveur de la « solution à deux états », de la Déclaration du Sommet de Venise, en 1980; la Conférence de Madrid, en 1991; les Accords d'Oslo, en 1993, jusqu'au Plan de paix proposé par Riyad, en 2002, n'en apparaît que plus criante.

La réunion du « Sommet de la paix », convoquée par l'Egypte, réunissant les états de la Ligue arabe, du Conseil de Coopération des états arabes du Golfe (CCG) de l'Union européenne, des Etats-Unis, de la Grande Bretagne, n'aura ainsi, logiquement, débouché que sur un narratif récurrent appelant à la solution – presque devenue mécanique – à deux états, un vague appel à la désescalade, ainsi que l'ouverture de corridors humanitaires, que viennent, fort heureusement confirmer l'entrée à Gaza, par le terminal égyptien de Karm Abou Salem – Kereem Shalom et de Rafah de 28 camions d'aide humanitaire.

L'on en viendrait presque à se demander si cette « mantra » ou figure de style diplomatique des deux états, pourtant répétée inlassablement depuis 1947, le plus souvent dans le vide, au profit de deux populations devenues de plus en rétives à cohabiter dans un même état ou dans deux états séparés, même reconnus internationalement, reste encore possible ?

Le piège irrémédiablement tendu par la coalition hétéroclite des ennemis d'Israël se referme.

Qu'il s'agisse des mouvements terroristes réputés proches de l'idéologie radicale des Frères musulmans, tels que le Hamas et le Djihad Islamique; Daesh, et sa déclinaison égyptienne du mouvement Ansar Beït al-Maqdess, pour qui la libération de Jérusalem – Al Qods est consubstantielle de sa création ; ou encore, les « *proxies* » chiites, tels que le Hezbollah libanais, les milices Hachd al-Chaabir irakiennes, les Houthis zaidites yéménites, répondant ainsi aux injonctions de l'Iran, qui menace ainsi logiquement Tel-Aviv, d'une réponse si Tsahal entrerait, dans Gaza.

Le Hamas, le Djihad Islamique et ses promoteurs – parains qu'ils soient à Ankara, Téhéran et Doha, ont, d'emblée obtenus ce qu'ils cherchaient: démontrer la faillibilité du dispositif sécuritaire d'Israël, d'une part et remettre en cause, par ailleurs, les acquis du processus de normalisation avec Israël.

Les Accords d'Abrahams de 2020 ne devraient, ainsi pas voir aboutir le rêve d'un dialogue approfondi entre l'Arabie Saoudite et Israël, du moins dans les prochains mois, comme le confirme la fin de non-recevoir, à cet effet, du prince héritier saoudien, Mohammed ben Salmane.

Pire, l'initiative de sécurité et paix proposée par la Chine, qui avait vu Téhéran et Riyad reprendre, à nos dépens et à notre surprise stratégique, leur dialogue diplomatique, en mars dernier, risque de confirmer la « dé-occidentalisation » d'une éventuelle solution de stabilité régionale.

Le Président américain, Joe Biden, en se déplaçant à Tel-Aviv et Jérusalem, la semaine dernière, et en tenant de faire voter, au plus vite, dans un contexte politique tendu à la Chambre des Représentants, une aide exceptionnelle de 105 milliards de dollars (dont 14 milliards de dollars pour l'Israël, qui viendront s'ajouter aux 38 milliards de dollars d'aide militaire engagée par Barack Obama, depuis 2017 jusqu' 2028, soit 3,8 milliards de dollars annuels) en a bien saisi le risque potentiel quoique bien réel !

Le risque d'un conflit régional est également dans tous les esprits. Le Charles de Gaulle va ainsi rejoindre, en Méditerranée orientale, les deux porte-avions américains (USS Eisenhower et USS Ford) et ainsi « prévenir » le risque d'une escalade, dont Téhéran et les groupes armés qu'elle contrôle au Liban, Syrie, Irak et Yémen, détient indiscutablement la clé.

Dans ce contexte crisogène, la tournée d'Emmanuel Macron, effectuée entre Tel-Aviv, Ramallah et Le Caire n'aura, hélas, permis de retrouver les accents gaulliens de 1967, quand la France imposait sa voix au Conseil de sécurité pour la reconnaissance des deux états autour de la résolution 242. Emmanuel Macron n'aura, ainsi pu retrouver, non plus, la verve chiriaquienne de 1996, quand le président de la République rappelait, avec force et vigueur, le rôle protecteur de la France sur les lieux saints dans la ville de Jérusalem.

Pire, notre Président de la République, en proposant une singulière coalition anti-Hamas, liée ou copiée sur la coalition mondiale contre Daesh (The Global Coalition against Daesh, regroupant 86 états et organisations intergouvernementales et institutions) n'aura guère plus convaincu nos alliés arabes (Jordanie, Egypte, Liban, EAU, Arabie Saoudite) *a contrario* de l'épique prise de parole, de

(Suite à la page 30)